

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 9 (1963)

Heft: 4

Rubrik: Chronique de l'Exposition nationale suisse de Lausanne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

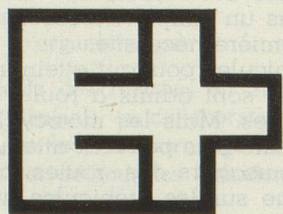
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION NATIONALE SUISSE DE LAUSANNE



1964

30 avril - 25 octobre

EXPO-FLASHES

Un transport pour le moins spectaculaire est arrivé à destination mardi 19 mars à Lausanne, sur le coup de midi. Parti de Buchs — canton de Saint-Gall — samedi après-midi, à 16,00 h, ce convoi de 18 tonnes a roulé presque sans arrêt à une vitesse qui ne dépassa jamais le 30 km/h. Il s'agissait de six éléments préfabriqués qui seront utilisés pour le montage du secteur 5 de l'Exposition nationale, « Les Echanges ».

Ces six éléments de plastique Polyester et fibres de verre, montés sur des poutres métalliques, ont des dimensions qui n'ont pas facilité cette longue randonnée à travers 11 cantons, puisqu'ils mesurent 4 m 80 de hauteur, 5 m 50 de largeur et 17 m 80 de longueur. La tâche des chauffeurs — ils étaient deux équipes de deux pour se relayer — a été également compliquée par l'état des routes, qu'un hiver terriblement rigoureux et des pluies diluviennes récentes ont fortement mis à mal.

Cependant, le chargement est arrivé à bon port, ceci malgré certains passages périlleux, notamment à Lenzbourg, à Grandson — où il a fallu démonter et remonter l'enseigne d'un boulanger, et à Boudry, où des réverbères ont été endommagés. Ce long marathon de la route ne fera pas figure de performance isolée puisque, d'ici au 15 juin prochain, ce ne sont pas moins de 23 autres convois semblables — dont certains auront même de plus importantes dimensions — qui effectueront le parcours Buchs-Vidy. Après le dernier transport, il ne faudra qu'un mois pour que soit terminée la construction de ce secteur 5, qui constitue d'ailleurs une innovation. En effet, « Les Echanges » sera le seul secteur de l'Expo à ne comporter aucune paroi latérale. Seul le toit plastique, composé de divers éléments, dont la forme évoque de gigantesques champignons, l'abritera, tel un vaste marché couvert.

Dernièrement, le Service technique en électricité de l'Exposition nationale a fait procéder à des essais de sonorisation,

au moyen de colonnes sonores de plus de deux mètres de hauteur. Pendant la manifestation, du 30 avril au 25 octobre 1964, ce ne sont pas moins de cinquante de ces colonnes qui « arroseront » la surface de l'Expo. Toutes seront limitées à une puissance moyenne de 80 décibels.

Par ailleurs, un studio de sonorisation sera aménagé dans le demi-secteur « Eduquer et Créer », à proximité du cinéma. Ce studio comprendra une cabine d'annonces pour le speaker officiel de l'Expo, un tourne-disques central et un magnétophone, ainsi qu'un téléscripateur qui sera relié directement au service de police pour les annonces d'urgence. Il y aura également possibilité de commuter directement le système de sonorisation dans les locaux de la police.

Le montage de la Partie générale de l'Expo 64 a débuté sur les terrains de Vidy. Chiffre impressionnant, ce ne sont pas moins de 600.000 clous qui seront utilisés pour l'assemblage de sa structure, faite de poutres de bois.

UNE COMPETITION ORIGINALE :

LA « COUPE DES JEUNES AGRICULTEURS »

Il serait exagéré de considérer cette compétition comme une nouvelle discipline sportive ; toutefois, ce genre de concours n'est pas nouveau, puisqu'à l'étranger il a obtenu à plusieurs reprises un succès considérable auprès des jeunes paysans. C'est la première fois qu'en Suisse une manifestation pareille a été organisée, et cela grâce à l'Exposition nationale suisse, en collaboration avec l'Association suisse de propriétaires de tracteurs. Il est connu que, dans le cadre de l'Expo, qui aura lieu du 30 avril au 25 octobre 1964, le programme des manifestations sportives et culturelles est extrêmement varié et comprend, entre autres, des conférences, des congrès, des rencontres de tout genre. Les responsables du

secteur de la Terre et de la Forêt n'ont pas oublié la jeunesse paysanne qui représente l'avenir de notre agriculture, en lui offrant la possibilité de se mesurer lors de cette « Coupe des jeunes agriculteurs », et de participer aux Journées de l'agriculture, de la vigne et du vin.

C'est donc l'occasion d'introduire l'esprit de compétition au sein de la jeunesse paysanne et de provoquer des joutes pacifiques qui passionneront acteurs et spectateurs. Chacun devra user de son bagage de connaissances professionnelles et rivaliser d'habileté lors des exercices de conduite de tracteurs.

Les jeunes gens de la plaine et de la montagne sont conviés à ce concours, dont les épreuves éliminatoires se dérouleront en 1963 dans tous les cantons du pays. Les lauréats cantonaux s'affronteront dans les arènes et autres lieux de manifestation de l'Exposition nationale en 1964. Ces épreuves finales permettront de désigner l'équipe de trois jeunes agriculteurs, qui sera récompensée par la remise de la Coupe. L'un des buts des organisateurs est de voir cette Coupe prendre place, après l'Exposition nationale, dans les manifestations traditionnelles de l'agriculture suisse.

La Coupe des jeunes agriculteurs se disputera par équipe de trois candidats qui pourront opter, soit pour la catégorie « tracteurs », soit pour la catégorie « monoaxes ».

De plus, les participants devront remplir les conditions suivantes :

- a) Etre de nationalité suisse ;
- b) Etre âgé de 16 à 27 ans (du 1^{er} janvier 1937 au 31 décembre 1948) ;
- c) Etre exploitant, collaborateur ou salarié travaillant d'une façon continue dans une exploitation agricole.

Les renseignements et formules concernant la Coupe seront adressés à tous les intéressés qui en feront la demande à l'adresse suivante :

Commissariat agricole de l'Exposition nationale 1964, Coupe des jeunes agriculteurs, av. de Bellerive, 64, Lausanne, ou à l'Association des propriétaires de tracteurs de leur canton.

CROIRE ET CREER AUSSI POUR D'AUTRES

La coopération technique avec ces pays en plein devenir, et qui posent de si graves problèmes pour l'avenir de notre civilisation et la défense de nos libertés, est à l'ordre du jour. Conférence internationale à Genève pour coordonner les efforts, réunion à Berne, en présence du chef du département politique de la Commission pour l'aide aux pays neufs, appellent l'attention sur cette face du monde qui ronge son frein sur les deux tiers du globe. L'Exposition nationale apportera à la construction du pont qu'il s'agit de jeter vers ce tiers-monde une pierre irremplaçable.

Elle sera naturellement l'occasion de rappeler à ses milliers de visiteurs, de Suisse et surtout de l'étranger, que notre pays, bien que politiquement neutre et sans passé colonial, ne se tient pas pour autant à l'écart du grand mouvement de solidarité qui doit porter les pays bien lotis vers les peuples frères qui s'éveillent et se débattent dans le complexe de leurs maladies d'enfance ou d'adolescence. Famine ou sous-nutri-

tion, maladies endémiques, analphabétisme, sont les terribles obstacles à surmonter pour tant de peuples jeunes à qui nous devons tendre la main, aussi bien que dans toute famille qui se respecte les aînés aident les cadets. Notre peuple le fait à la mesure de ses possibilités, qui ne sont pas larges. Comment apporter une aide technique alors que nous manquons nous-mêmes de techniciens ? Malgré tout, la Suisse donne une main généreuse par ses enseignants, ses missionnaires, ses experts de toute catégorie aux pays à équiper. Cet effort si nécessaire sera montré. Il ne s'agit pas seulement de croire et de créer pour nous ; le vrai créateur crée pour autrui et trouve souvent sa récompense la plus haute en voyant son œuvre servir. Tout cela, le miroir de notre originalité nationale le rappellera à ceux que risque de gagner la douce somnolence du confort helvétique, comme à ceux qui pourraient penser que seuls les grands Etats, aux visées toujours plus ou moins impérialistes, sont seuls à l'œuvre en faveur des peuples jeunes. Il y aura là un beau thème à traiter et un chemin à montrer à la Suisse de 1964.

Par sa neutralité, par l'absence de visées impérialistes possibles, la Suisse jouit d'un préjugé favorable auprès des peuples qui sont à la fois attirés et méfiants face à la civilisation de l'Occident. Mieux qu'un autre, elle peut gagner la confiance de nouveaux partenaires à la condition de le vouloir et de savoir se montrer vraiment fraternelle.

Bien plus encore : notre Exposition nationale doit apporter sa réponse à ce que viennent chercher chez nous les futures élites des peuples secoués aujourd'hui par cette fringale de progrès technique. A la croisée des chemins, ils cherchent le leur dans le champ clos des propagandes contradictoires. Nous devons leur montrer, sans fanfaronnade ni complexe de culpabilité, le standard de vie auquel peut se hisser un peuple sur un sol pauvre, par un effort constant d'énergie et de discipline, mais dans le respect de la liberté de chacun et sans recourir aux méthodes de caporalisme totalitaire que d'aucuns préconisent comme la seule méthode efficace possible. Beaucoup veulent les persuader que seule l'expérience russe avec son knout, plus encore celle de la Chine de Mao-Tsé-Toung est véritablement à la taille du bond à faire et peut mobiliser toutes les énergies nationales nécessaires. Notre Exposition doit leur prouver, au contraire, que la liberté et le respect de la dignité de chacun permet à un pays pauvre en ressources naturelles de marcher dans la voie du progrès pour faire atteindre à ses masses une vie plus humaine. Telle est la grande leçon de choses qu'ils liront dans un livre ouvert à chacun et qui prouvera qu'un effort patient de persuasion et d'éducation, dans le plein respect des valeurs spirituelles, permet des résultats plus certains encore que les spectaculaires réalisations de la pesante civilisation de masse qui réduit l'homme à l'échelle du seul troupeau humain.

Cela, notre Exposition devra le montrer et le montrera. Cette leçon vaudra jusque sur les rivages lointains où l'Européen est confronté chaque jour à son œuvre. Souhaitons que notre Service de la coopération technique, qui a déjà tant de réalisations à son actif, organise une lecture massive de ce grand livre d'images par les élites actuelles et futures de ces peuples, si avides de voir et d'apprendre, et pour qui le concret vécu prévaudra sur tous les raisonnements.

Pierre BARRAS.

Les représentants de quelque 70 Services du Département militaire fédéral, de l'Economie de guerre, de la Protection civile, ainsi que des Associations militaires et des Organisations de la défense spirituelle du pays ont pris part à Berne à une séance d'information sur la présentation de la Défense nationale à l'Expo 64.

M. A. Kaech, directeur de l'Administration militaire fédérale, a présenté, en sa qualité de président du comité d'exposition du Département militaire fédéral, les maquettes et projets de « Suisse vigilante » qui, finalement, trouvera place à Vidy, dans l'enceinte même de l'Expo 64. Le premier coup de pioche sera donné à mi-mars et les constructions seront achevées vers la fin de l'année. Par sa conception architectonique déjà, « Suisse vigilante » évoquera non seulement l'étroite cohésion de la défense nationale totale et son dynamisme, mais montrera aux visiteurs les dangers qui nous menacent et, surtout, de manière frappante, les moyens mis en œuvre pour y parer. On recourra pour cela à l'image, au son, à la démonstration, à la projection, ainsi qu'à un procédé cinématographique nouveau et inédit en Suisse qui permettra d'apprendre à connaître notre armée de façon particulière et directe.

Un choix représentatif d'armes et d'engins, pour lesquels on indiquera la provenance, les méthodes d'instruction et l'emploi ou les effets, donneront une idée de notre puissance défensive. Toute arme étant inefficace sans l'esprit combatif, l'intelligence, la confiance et le courage de l'homme, le rôle prépondérant qui lui revient dans ce complexe sera mis particulièrement en évidence. Ainsi le visiteur se rendra compte des efforts imposés par la défense nationale à l'homme, de la maîtrise exigée de lui par la technique militaire moderne, de la place qu'il occupe dans la lutte idéologique, bref de tout ce qu'exige du soldat la préparation à la guerre totale.

Le colonel Emg. F. Glaus, chef de l'office de coordination du Département militaire fédéral pour « Suisse vigilante », a parlé de la collaboration des services et des associations et de la participation des troupes à l'Expo 64.

Des unités du génie et de transmission ont déjà travaillé à l'aménagement du terrain : après Pâques, des compagnies de sapeurs participeront à tour de rôle, probablement jusqu'au printemps prochain, à l'édification de « Suisse vigilante ». Pendant l'Expo 64, des formations de police des routes et des éléments des troupes sanitaires seront mis sur pied. Il a donné en outre un aperçu des manifestations militaires prévues, notamment des grandes démonstrations qui seront organisées à Bière.

Les projets présentés ont été approuvés par les participants. Une conférence de presse se tiendra après Pâques sur l'emplacement même de l'exposition.

LA ROUTE DE DETOURNEMENT DE MORAT POUR L'EXPO 64

Le Conseil communal de la ville de Morat a décidé de se rallier au projet du Conseil d'Etat fribourgeois en ce qui concerne le tracé de la future route de détournement. Il a toutefois mis une condition à son acceptation : c'est que les chaussées d'accès au chef-lieu, surtout par les artères venant de Fribourg et de Lausanne, empruntent un passage sous voie, ce qui aura

pour effet d'éliminer les deux passages à niveau de Meyriez et de la route de Fribourg.

Les autorités de Morat ont pris cette décision en considération du fait que le passage à cet endroit doit être assaini en vue de la prochaine exposition nationale de Lausanne en 1964. Elles estiment que les impératifs de la circulation journalière actuelle et les pronostics de l'accroissement du trafic que créera la manifestation nationale de l'an prochain commandent l'amélioration de la route Payerne-Morat-Berne.

La route de détournement de Morat qui ira de l'Obélisque à l'Ochsen par le sud aura une longueur de 3.650 m avec des chaussées de 7,5 m de large et des trottoirs partiels pour un montant devisé à 3 millions 764.000 francs. La Confédération versera un subside de 40 à 45 % et l'Etat une somme représentant de 42 à 38,5 % et la part des communes de 18 à 16,5 %.

Le Conseil d'Etat fribourgeois a donné l'assurance que les travaux de construction devront être effectués sans retard afin que cette route de détournement puisse être ouverte au trafic au printemps 1964, ce qui aura pour effet de supprimer à temps les deux passages à niveau de la ligne Morat-Payerne-Lausanne à Meyriez et à la route de Fribourg.

LES VISITEURS DE L'EXPOSITION NATIONALE

L'Exposition nationale 1964 attend une foule évaluée entre 14 et 16 1/2 millions de visiteurs, dont quatre millions d'étrangers. Au cours de l'assemblée de la société industrielle et commerciale de Lausanne, tenue récemment, M. Jean Perret, ingénieur, qui est président de la commission circulation de l'Exposition nationale, a énuméré les mesures prises pour assurer le transport de ces foules, leur arrivée à Lausanne et leur amenée sur les terrains de Vidy. On prévoit une affluence quotidienne de 75.000 visiteurs, de 200.000 le dimanche.

La moitié, estime-t-on, arrivera en automobile, le 20 % par l'auto route Genève-Lausanne, le 5 % par la route de Val-lorbe, le 12 1/2 % par la route de Neuchâtel, le 35 % par la route de Berne. Les visiteurs valaisans seront préterités, car la route du Simplon présentera encore de fâcheux goulets, et l'on demandera aux automobilistes valaisans de passer par le Bouveret-Evian et de traverser le lac. Les parcs pour les voitures sont prévus pour 12.500 véhicules.

Les voyageurs arrivant en train pourront descendre à la gare de Sebeillon, qui sera créée à l'entrée supérieure orientale de l'Exposition. Il y aura un train toutes les cinq minutes. On compte que de 10 à 12.000 personnes par heure, descendront à la gare C.F.F., et trouveront des cars qui, par Ouchy et la Maladière, les déposeront à l'Exposition, le retour se faisant par l'avenue des Figuiers et l'avenue de la Harpe. Il y aura ainsi 37 véhicules qui démarreront toutes les 26 secondes, avec 450 voyageurs.

Le Lausanne-Ouchy aura une nouvelle automotrice transportant du bord du lac au cœur de la ville 3.000 voyageurs à l'heure, sans parler des autres rames. Il y aura encore 600 taxis qui transporteront 5.000 personnes par heure.

Voilà pour les arrivées et les départs. Sur le terrain de l'Exposition, il y aura quatre moyens de transports : le canapé sur rail, forme de trains de huit wagons, faisant un circuit de huit minutes, un monorail qui fera circuler 2.500 personnes à l'heure de l'entrée orientale au centre de la manifestation, un bateau à l'aile portante, lancé par la compagnie générale de navigation,

faisant 75 km à l'heure, sans oublier les vapeurs de la compagnie et le mésoscaphe de Jaques Piccard, qui coûte un million et demi de francs et sera vendu après l'Exposition. Sa coque est faite par la maison Giovanola à Monthey et les ateliers de constructions mécaniques de Vevey.

A remarquer que la circulation des piétons sera absolument libre dans l'enceinte de l'Exposition. On ne se heurtera à aucun véhicule.

LA « SANTE » A L'EXPO 64

La future Exposition nationale comprendra une partie consacrée exclusivement aux problèmes de la santé en Suisse, à ce qui est fait sur le plan officiel et par l'initiative privée pour la préserver ou la rétablir.

Après une introduction décrivant ce qu'est la santé comme entité, les équilibres qui la constituent, les ennemis qui la menacent, les armes employées contre ces ennemis, on montrera les résultats obtenus dans notre pays par l'emploi de ces armes. On développera, comme un exemple de ces armes les méthodes médicales et chirurgicales utilisées en Suisse contre les maladies et les malformations du cœur.

Puis seront présentés les effectifs, la formation, les activités très multiples de ceux qui soignent les malades. On cherchera à faire sentir l'ampleur considérable du travail effectué dans ce domaine. Des problèmes de médecine dentaire seront étudiés et des problèmes concernant la tuberculose, les vaccinations, les chances pour les handicapés de recouvrer bonheur de vivre et utilité sociale.

Une place importante sera consacrée à la collaboration entre le corps médical, les institutions de faite de la science pharmaceutique et la grande industrie suisse pour la création des médicaments, leur bonne qualité, leur innocuité. Un jardin de plantes médicinales sera joint à cette partie.

La Croix-Rouge aidée de la grande industrie montrera ce que la Suisse fait pour les autres, pour les pays dans le besoin, les pays qui ont faim.

Enfin, en de très nombreux endroits de la section : bactériologie, examens du cœur, salle d'opération, radiologie, laboratoires médicaux, équipements des hôpitaux, des cabinets de consultation des médecins et de dentistes, des possibilités seront données d'exposer des instruments, des appareils, des meubles médicaux fabriqués ou vendus en Suisse, de faire réaliser par le visiteur l'importance dans notre pays des industries concernant la santé.

Le professeur P. Decker, qui préside la section « Santé », se dévoue sans compter pour mener à bien l'importante tâche qui lui a été confiée. Il se charge lui-même des relations avec les exposants qui trouvent en sa personne un interlocuteur on ne peut plus compétent, et il est à la disposition de ceux qui, industriels, artisans ou commerçants, n'auraient pas, jusqu'à présent pris contact avec l'Exposition.

EXPO-FLASHES

Malgré les conditions atmosphériques tout à fait défavorables, la marche de la construction est maintenue au rythme prévu. Les promeneurs qui se rendent dans la région de Vidy pourront se rendre compte de la progression des travaux. Par exemple, au Sud du giratoire de la Maladière, ou la « Partie

générale », appelée maintenant « Voie suisse », élève ses immenses structures de bois, telle une cathédrale futuriste. Plus à l'Ouest, l'édification du secteur « La terre et la forêt » avance à une cadence telle qu'à la fin d'avril la moitié du travail sera effectué et qu'au milieu de juin il sera entièrement terminé, permettant ainsi de faire place aux travaux d'aménagement intérieur.

En ce qui concerne le secteur des « Echanges », pour lequel sont effectués des transports spectaculaires de Buchs (canton de St-Gall), et dont la presse a déjà parlé, le montage proprement dit ne débutera que le 1^{er} mai, mais il sera terminé à fin juin déjà. Montage très rapide aussi pour le secteur « Transports et Communications ». Il s'agit d'une construction entièrement en béton préfabriqué qui ne demandera qu'un mois et demi pour que la superstructure soit terminée. Les travaux de montage débiteront le 15 avril, pour être parachevés le 1^{er} juin déjà.

Le « Centre hôtelier » de l'Exposition nationale, situé au bord du lac, au Sud du secteur « L'art de vivre », qui marque la limite Est de l'aire de la grande manifestation helvétique, sera représentatif de notre industrie hôtelière. Il comprendra un centre d'accueil, avec un vaste hall pour réceptions ou manifestations de haute tenue, un restaurant de luxe pouvant être divisé en deux salles respectivement pour 100 et 40 personnes, un bar et une terrasse donnant sur les eaux bleues du Léman. Les architectes en sont MM. Oswald et Schneebli, de Zurich, alors que M. A. R. Perren, expert-hôtelier de Lugano, en assurera la direction. Après l'Expo, le « Centre hôtelier » deviendra la propriété de la Société des hôteliers de Lausanne-Ouchy.

Le Congrès international de la Chronométrie se déroulera à Lausanne du 8 au 12 juin 1964 et bénéficiera du patronage de l'Exposition nationale. Il rassemblera au Palais de Beaulieu plus de 1.000 congressistes. Placé sous la présidence de M. Paul Dinichert de Neuchâtel, ce congrès a pour but de permettre aux hommes de sciences d'échanges des expériences et de faire connaître leur travaux dans tous les domaines de l'horlogerie, de la mesure du temps et de la chronométrie. Au programme de cette manifestation figure une visite de l'Expo 64, fixée à l'après-midi du 10 juin.

Dans le cadre du secteur de l'Exposition nationale, « L'Industrie et l'Artisanat », le thème suivant sera développé dans les sections « Aliments, boissons, tabacs » et « Industrie et machines textiles » : l'industrie suisse est tributaire de la prospérité économique dans le monde ; le niveau de vie des pays sous-développés dépend, à la longue, de celui des pays en voie de développement. L'accent sera porté non pas sur l'aspect humanitaire, mais sur l'indépendance des économies, en montrant, d'un côté, les contributions de l'industrie suisse à l'élévation du niveau de vie des pays sous-développés, tant sur le plan de l'alimentation que sur celui de l'habillement, et de l'autre, qu'en échange, ces pays fournissent à la Suisse des matières premières.